

EXTENSION D'UN CLUB-HOUSE DE TENNIS

MAITRISE D'OUVRAGE

MAIRIE DE VELLERON

Place du Château
84740 VELLERON

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
D.C.E

DECOMPOSITION DES PRIX GLOBALE ET FORFAITAIRE
D.P.G.F

LOT N°06 – ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC – IND.A

MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTURE V2M

46, Place Jean Jaurès
84740 VELLERON



ADRESSE CHANTIER

T.C Velleronnais – Chemin du stade
84740 VELLERON

Nom de votre société :

Adresse :

Code postal, Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Pour:

LOT ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC

Maîtrise d'ouvrage : MAIRIE DE VELLERON

Place du Château

84740 VELLERON

Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITE INDICATIVE	QUANTITE ENTREPRISE	U	P.U € H.T	MONTANT € H.T.
2	DESCRIPTIONS DES OUVRAGES - ELECTRICITE					
2.1	Installations provisoires de chantier					
	- Suivant CCTP	1,00		Ens		
2.2	Travaux de consignation et de dépose					
	- Suivant CCTP	1,00		Ens		
2.3	Originie BT					
	- Suivant CCTP	1,00		Ens		
2.4	Prise terre et liaisons équipotentielles					
	- Suivant CCTP	1,00		Ens		
2.5	Armoire électrique					
	- Tableau divisionnaire	1,00		Ens		
2.6	Distribution électrique					
	- Chemin de câbles	1,00		Ens		
	- Cablage courants forts	1,00		Ens		
	- Goulotte OVC	1,00		ml		
2.7	Appareillage					
2.7.1	Appareillage encastré standard					
	- interrupteur simple allumage	-		U		
	- interrupteur va et vient	2,00		U		
	- PC 2P+T - 16A	10,00		U		
2.7.2	Decteurs de présence					
	- Circulations extérieures	3,00		U		
	- Sanitaires	5,00		U		
2.8	Eclairage normal					
	- Spot LED - IK20	8,00		U		
	- Réglette suspendue	1,00		U		
	- Plafonnier	1,00		U		
	- Spot LED - IP44	6,00		U		
2.9	Eclairage extérieur					
	- Applique IP65	5,00		U		
2.10	Eclairage de sécurité					
	- Bloc de type BRIO+ET60L A 45lm / 1h	3,00		U		
	- Télécommande de mise au repos	1,00		U		
	- Câblage	1,00		Ens		
2.11	Chauffage électrique					
	- Suivant CCTP	2,00		U		
2.12	Alimentations spécifiques					
a)	- Groupe extérieur	1,00		U		
b)	- Unité intérieure	1,00		U		
c)	- Caisson VMC	1,00		U		
d)	- Chauffe-eau	1,00		U		
e)	- Radiateurs électriques	2,00		U		
2.13	Précablage informatique / téléphone					
a)	- Prise réseau RJ45 / TV	1,00		U		
b)	- Cablage distribution	1,00		Ens		

Nom de votre société :

Adresse :

Code postal, Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Pour:

LOT ELECTRICITE / PLOMBERIE / CVC

Maîtrise d'ouvrage : MAIRIE DE VELLERON

Place du Château

84740 VELLERON

Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITE INDICATIVE	QUANTITE ENTREPRISE	U	P.U € H.T	MONTANT € H.T.
4	DESCRIPTIONS DES OUVRAGES - PLOMBERIE / VMC / SANITAIRES					
4.1	Installations provisoires de chantier					
	- Suivant CCTP	1,00		Ens		
4.2	Travaux de consignation et de dépose					
	- Suivant CCTP	1,00		Ens		
4.3	Chauffage / Rafraichissement					
a)	- Suivant CCTP - Unité extérieure	1,00		U		
b)	- Suivant CCTP - Unité intérieure	2,00		U		
c)	- Suivant CCTP - Régulation	1,00		Ens		
d)	- Suivant CCTP - Réseaux frigorifiques	1,00		Ens		
e)	- Suivant CCTP - Réseaux d'évacuation condensats	1,00		Ens		
f)	- Suivant CCTP - Circuit électrique	1,00		Ens		
g)	- Suivant CCTP - Mise en œuvre et garantie	1,00		Ens		
4.4	VMC Simple flux					
a)	- Suivant CCTP - Bouche d'extraction	3,00		U		
b)	- Suivant CCTP - Entrée d'air	3,00		U		
c)	- Suivant CCTP - Réseau d'extraction	1,00		Ens		
d)	- Suivant CCTP - Caisson d'extraction	1,00		U		
4.5	Plomberie / Sanitaires					
a)	Origine AEP	1,00		Ens		
b)	Production ECS	1,00		U		
c)	Réseaux de distribution EF & ECS	1,00		Ens		
d)	Vannes & accessoires	1,00		Ens		
e)	Calorifugeage	1,00		Ens		
f)	Equipements sanitaires					
	WC Wurélevé	1,00		U		
	Lavabo PMR	1,00		U		
	Douche à l'italienne	2,00		U		
	Distributeur papier hygiénique	1,00		U		
	Distributeur savon et serviette	1,00		U		
	Barre de relevage coudée	1,00		U		
	Barre de maintient / support douchette / fauteuil	2,00		U		
g)	Réseaux EU/EV	1,00		Ens		
4.6	Essais & réglages					
4.6.1	Mise en services, essais et réglage	1,00		Ens		
4.6.2	Désinfection des réseaux	1,00		Ens		
4.7	DOE					
	- Suivant CCTP	1,00		Ens		

TVA - 20% - €

MONTANT - TTC - €

Le marché est passé à prix global et forfaitaire. L'entreprise devra obligatoirement vérifier l'exactitude des données techniques et des éléments quantitatifs avant l'établissement de son offre. Il devra répondre obligatoirement suivant la forme du quantitatif remis dans le cadre du dossier de consultation et modifier toutes les quantités qu'il jugera incorrectes dans la colonne "Quantité entreprise". Sans remarque particulière, il sera admis que l'entrepreneur accepte ce quantitatif comme base de sa proposition et il ne pourra sous aucun prétexte, faire état ultérieurement, si sa proposition était retenue, d'omission, d'imprécision des documents remis dans le dossier d'appel d'offre pour se dégager du caractère forfaitaire du prix.